

## Imposer des règles à l'e-commerce pornographique

RICHARD MILLER

Député fédéral (MR)

Les défis à relever dans le domaine économique et social, les combats à mener pour garantir la sécurité et la justice, sont prioritaires. Le gouvernement Michel prend des décisions autour desquelles se focalisent naturellement le débat démocratique, le travail parlementaire, l'action syndicale, la pression médiatique, l'intérêt citoyen. Cette réalité politique, à laquelle, comme député, j'ai l'honneur de participer directement, ne peut néanmoins pas avoir pour conséquence de délaisser les enjeux sociétaux. Ceux-ci se développent, sur un temps plus long, mais leurs effets n'en sont que plus complexes.

Parmi ceux-ci, ce qui concerne l'éducation à la vie affective et sexuelle de la jeune génération doit retenir toute notre attention.

Les Européens ont pu créer une société moderne et ouverte, qui garantit un ensemble de libertés absolument inédit dans l'histoire de l'humanité. Mais aujourd'hui, la rencontre de plusieurs phénomènes en vient à exercer une menace sur celles-ci, voire à les hypothéquer. Car nos libertés n'existent que si on les exerce réellement, en connaissance de cause, et en visant une autonomie toujours plus forte.

Or le délitement des rapports à autrui, la composition aléatoire de la cellule familiale, le communautarisme, la technologie internet concourent à composer un mélange inquiétant. Il en résulte, pour les garçons et les filles à peine sortis de la petite enfance, que la construction de leur identité, de leur individualité personnelle est plus ardue, moins «tranquillement évolutive» que pour les générations précédentes.

Désormais trop peu prise en charge par l'éducation parentale, confrontée à des traditions culturelles différentes, bousculée par l'accès à la pornographie via internet, et assaillie par une érotisation précoce, la jeune génération est, sur le plan sexuel, relationnel, affectif, en perte de repères. Les parents sont très dépourvus face à des questions ou à des situations qui, à cause d'internet, sont de plus en plus précoces et précises («Les parents ne sont pas formés à ça», explique une sexologue). Les enseignants et les responsables scolaires sont, eux, de plus en plus souvent confrontés à des incidents d'ordre sexuel pour lesquels il faut faire appel aux éducateurs, sexo-

logues... Ceux-ci le confirment: «Aujourd'hui, les jeunes ne savent rien de la sexualité... C'est la faute à internet et à la pornographie disponible en un clic» («DH», 10/6/2016). Les cours Evras sont insuffisamment mis en œuvre alors qu'ils peuvent répondre à ce qui devient une nécessité, notamment pour ce qui a trait à la contraception, mais aussi pour la connaissance élémentaire de ce qu'est notre «corps sexuel».

### Violence sexuelle

Le bilan est sombre. Pourtant une sexualité libre et épanouie, un rapport à l'autre sans contrainte et tissé d'émotion et de désir est un acquis extraordinaire, apparu depuis les années 1970, avec la pilule et le droit à l'avortement. Mais le rapport sexualité-liberté est occupé à nouveau de se dénouer: les traditions culturelles auxquelles appartiennent les jeunes, surtout dans les grandes villes, n'entretiennent pas le même rapport à la sexualité, et par ailleurs la pornographie en accès illimité casse les apprentissages personnels... Il faut soutenir les efforts des spécialistes pour développer la prévention, l'information, l'éducation, de manière à «absorber» l'image de la sexualité que renvoie internet. C'est devenu un vecteur d'apprentissage avec lequel l'éducation doit composer.

Cependant, je pointerai un aspect particulier: celui de la violence sexuelle, dite «en accès libre», qui tend à imprégner les rapports sexuels filmés – étant entendu que je n'évoque ici que les contenus pornographiques entre adultes consentants et négociés par contrat. Cette violence qui caractérise désormais, de façon générale, les contenus pornographiques, mais qui met en scène également des contenus de violences spécifiques, toujours en accès libre et gratuit, est déstabilisante pour qui la voit; elle est également menaçante pour les relations personnelles, sociales à venir.

Je plaide donc pour que cesse l'hypocrisie de la Commission européenne en la matière: mettre en avant, par des directives, les avantages de l'e-commerce afin d'éviter d'imposer aux distributeurs et fournisseurs de contenus une limitation d'âge efficace, ainsi qu'une mise en garde claire quant aux contenus délictueux éventuels, n'est plus acceptable.

C'est la portée de la proposition de réso-

lution que j'ai déposée à la Chambre, dans laquelle je formule plusieurs demandes adressées au gouvernement: notamment de poursuivre les efforts entrepris par l'autorité publique, à différents niveaux, pour protéger les enfants des effets pervers de l'accès aisé à internet; d'examiner la possibilité d'imposer aux hébergeurs et éditeurs de contenus pornographiques sur internet, une mise en garde explicite préalable au visionnement d'un contenu; d'examiner la possibilité de rendre obligatoire et certificative la vérification de la mention «plus de 18 ans»; de développer, en collaboration avec les Communautés, une campagne d'information ciblant aussi bien les jeunes que les parents, en insistant sur le rôle de l'école en matière de prévention<sup>(1)</sup>; d'inciter la Commission euro-

**Bousculée par l'accès à la pornographie via internet, et assaillie par une érotisation précoce, la jeune génération est, sur le plan sexuel, affectif, en perte de repères.**

péenne à revoir sa position quant au «contrôle d'âge efficace», et à l'information obligatoire des adultes sur le caractère délictuel éventuel des contenus consultables...

En 2007, ma regrettée collègue Véronique Cornet et moi, avions publié une tribune intitulée «Plaisirs d'amour, plaisir de liberté» qui se terminait par ces mots: «Notre éthique libérale est aussi une éthique de la libération des plaisirs. Pour chacune et chacun.» Une décennie plus tard, le propos est resté le même: il ne s'agit pas ici de ce que d'aucuns appelleraient une censure liberticide, mais d'une obligation éthique vis-à-vis de la jeune génération. Elle aussi a droit à une sexualité librement choisie, et non pas imposée par les intérêts de l'e-commerce. Même européen.

(1) Ce devrait être le cas, en Fédération Wallonie-Bruxelles des EVRAS (Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle), mais ce n'est malheureusement pas un objectif rencontré.